

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 4 / Décembre 2013 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En novembre, les ajustements sur les prix payés aux producteurs ont été limités. Pour les prix d'achat fermes, seul le blé meunier enregistre une réévaluation significative : + 6 euros. En prix d'acompte, le maïs et le blé dur profitent de gains de 5 euros. En revanche, le prix d'acompte moyen des orges fourragères, de l'avoine et du triticale subit une correction de - 6 euros.

La répartition des achats entre les deux modalités a peu évolué en un mois : l'acompte concerne encore 56 % des volumes échangés en maïs, mais seulement 15 % en moyenne pour les autres espèces enquêtées (contre 20 % en octobre).

Les prix fermes pratiqués actuellement accusent un recul par rapport aux trois précédentes campagnes : en moyenne sur l'ensemble des espèces enquêtées, le repli est de - 28 % sur un an, - 12 % sur deux ans et - 6 % sur 3 ans. Enfin, la baisse de prix atteint 32 % par rapport à la campagne 2007/08.

En revanche, les prix fermes actuels profitent d'un bonus comparés à ceux pratiqués en 2009/10 (+ 72 %), 2008/09 (+ 41 %), 2006/07 (+ 56 %) et 2005/06 (+ 81 %).

En €/t	Novembre 2013		Novembre 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	151	183	198	243
Blé dur	177	209	201	268
Orge mouture	135	161	184	218
OBH*	154	159	188	219
OBP**	171	174	195	224

Source : enquête prix payés aux producteurs

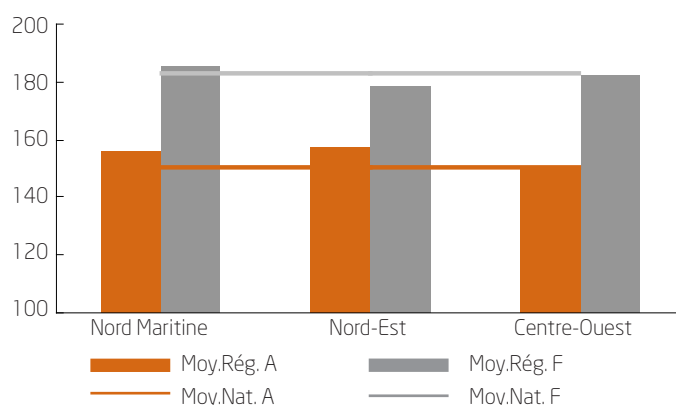
\*OBH : orges brassicoles d'hiver

\*\*OBP : orges brassicoles de printemps

## Blé tendre

Le retournement à la hausse du prix d'achat ferme du blé tendre observé en octobre (+11 euros), s'est confirmé en novembre, avec un gain de 6 euros.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



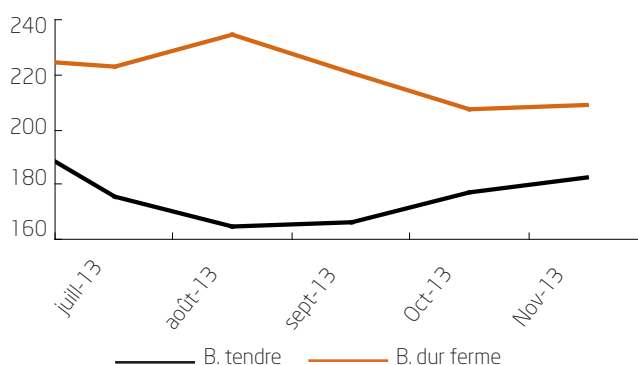
Source : enquête prix payés aux producteurs

Le prix moyen national se porte ainsi à 183 €/t, avec des déclinaisons interrégionales s'échelonnant de 178 €/t dans le regroupement du Nord-Est, à 186 €/t dans le regroupement du Nord Maritime.

Le blé tendre est l'espèce enquêtée pour laquelle le recours aux achats fermes est le plus fréquent : 87 % des achats en novembre. Pour les 13 % traités en achats d'acompte, le prix moyen national perd quelques euros à 151 €/t, avec un différentiel maximum de 7 euros entre deux regroupements régionaux.

Le prix ferme actuel est inférieur de 25 % (soit 61 euros) à celui pratiqué l'an dernier ou à la même période en 2007/08, mais il profite d'un bonus de 9 % (15 euros) par rapport au prix 2011/12.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

## Blé dur

Après deux mois consécutifs de baisse, le prix ferme du blé dur se stabilise à 209 €/t, soit 92 euros de moins qu'en novembre 2007, 77 euros de moins qu'en novembre 2011 et 59 euros de moins qu'il y a un an. Le recours aux achats fermes a concerné trois quarts des transactions, sans changement par rapport à octobre. Le prix d'acompte confirme le retournement à la hausse amorcé le mois dernier, mais les gains sont plus limités : + 5 euros. Il se porte ainsi à 177 €/t.

En €/t	Novembre 2013		Novembre 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	136	153	182	229
Avoine	121	128	187	222
Triticale	120	157	161	221

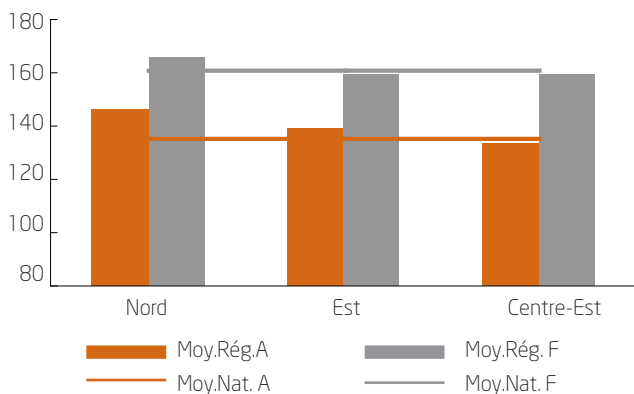
Source : enquête prix payés aux producteurs

## Orges

Les orges fourragères conservent un prix ferme presque inchangé sur le mois : 161 €/t. Dans les regroupement de l'Est et du Centre-Est les prix pratiqués sont en moyenne de 159 €/t, contre 166 €/t dans le regroupement du Nord. Seulement 17 % des achats d'orges fourragères ont été effectués en modalité d'acompte, à un prix moyen révisé à la baisse de 6 euros sur le mois. Pour les orges de brasserie, le recours aux achats d'acompte est plus fréquent, avec une part de 30 % (brassicoles de printemps) et 37 % (brassicoles d'hiver).

Les orges brassicoles d'hiver conservent un prix d'acompte inchangé (154 €/t) et perdent quelques euros en achat ferme (159 €/t). Pour les deux modalités d'achat, les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement de l'Est, et le différentiel maximum entre deux regroupements régionaux est de 7/8 euros.

### Orges de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



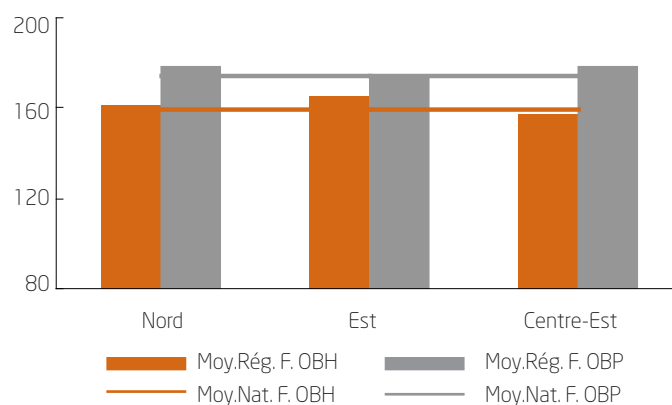
Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges brassicoles de printemps profitent en revanche de réévaluations : + 4 euros sur le prix d'acompte, à 171 €/t et + 3 euros sur le prix ferme, à 174 €/t. Les différentiels de prix interrégionaux ne dépassent pas 4 euros, tant en acompte qu'en achat ferme.

## Maïs

La répartition des achats en maïs s'est maintenue inchangée en novembre : 56 % des achats ont été réalisés en modalité d'acompte, pour

### Orges de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

44 % en achats fermes. Le maïs reste la seule espèce pour laquelle les achats sont réalisés majoritairement en acompte.

Avec l'arrivée de la nouvelle récolte, le prix d'acompte avait subi un important ajustement à la baisse en octobre, perdant 54 euros. En novembre, le prix d'acompte du maïs inverse le mouvement et gagne 5 euros, pour une moyenne nationale de 136 €/t avec une faible hétérogénéité des prix interrégionaux autour de cette moyenne.

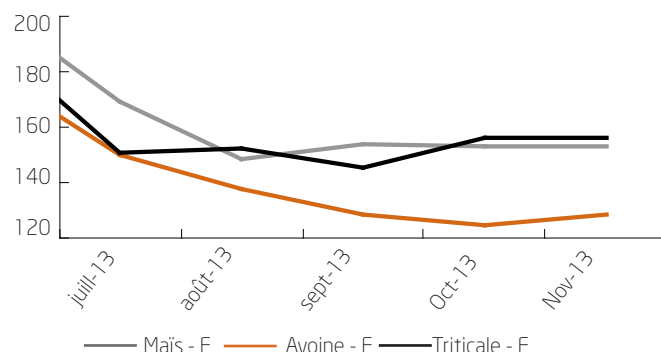
Le prix d'achat ferme se maintient inchangé à 153 €/t, sur les trois derniers mois, avec également une grande homogénéité des prix relevés à l'échelle interrégionale. La décote du prix du maïs sur celui du blé tendre se renforce donc encore et atteint maintenant 30 euros.

## Avoine et triticale

Cette campagne, l'avoine est, parmi les espèces enquêtées, la céréale la moins chère et conserve la décote la plus importante par rapport aux prix pratiqués il y a un an : -35 % (-66 euros) sur le prix d'acompte et - 42 % (- 94 euros) sur le prix ferme. La part des achats réalisés en modalité d'acompte est significative : 37 %, pour un prix moyen de 121 €/t, corrigé à la baisse de 6 euros sur le mois. En achat ferme, la transaction se réalise à seulement 7 euros de plus que ce prix d'acompte.

Le prix d'acompte du triticale est comparable à celui de l'avoine et également en recul de 6 euros : 120 €/t. En revanche, en achats fermes, soit pour 86 % des transactions, la tonne de triticale s'échange à 157 euros, stable sur le mois.

### Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2013 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

